

Vue

du Pont

Février 2012

**Appel aux volontaires
pour les élections**

**Retour sur les vœux
à la population**



Après 2011, l'année 2012 sera encore riche d' ACTIONS et de RÉALISATIONS POUR TOUS

SOMMAIRE

- » Mot du maire p 2
- » Actualité municipale p 3
- » Intercommunalité p 8
- » Santé publique p 8
- » Social p 9
- » Enfance et jeunesse p 10
- » Culture et animation p 11
- » Sports et loisirs p 13
- » Libre expression p 14
- » Info mairie p 15
- » Agenda février p 16

Les informations destinées à être publiées dans ce magazine d'information doivent **impérativement** être déposées en mairie ou envoyées par e-mail avant le 2 du mois précédent.

Contact :
communication@mairie-pontsaintmartin.fr

Pont Saint Martin est entrée de plain-pied dans le XXI^e siècle avec des atouts évidents, forts : sa situation géographique attractive, sa qualité de vie, son environnement vert "entre ville et campagne", son dynamisme associatif et commercial.... Ce sont tous ces atouts qu'il nous faut ensemble renforcer au fil des années. L'un des enjeux que nous avons tous à relever, c'est une intégration réussie des nouveaux arrivants, grâce à un accueil de qualité que chacun est invité à mettre en oeuvre, grâce à un enrichissement mutuel de nos différences de culture et d'âge, grâce à nos histoires différentes.

Lors de la cérémonie des vœux qui a réuni près de 400 personnes, la rétrospective nous a rappelé que l'année 2011, grâce au désendettement réalisé cette dernière décennie, a été riche en actions de toutes sortes, dans les domaines de l'enfance, de la jeunesse, du sport, de la culture, de l'économie, du patrimoine bâti communal, de l'environnement, du personnel communal... L'objectif et l'intérêt de ces actions ont été largement expliqués.

Voici quelques-uns des projets communaux en gestation ou qui seront poursuivis en 2012 : nouvel aménagement mieux sécurisé de l'ensemble de la place des Anciens Combattants face aux écoles, mise à disposition des nouveaux équipements sportifs, livraison de la médiathèque et du nouveau pôle associatif, nouveau contrat de 4 années signé avec la CAF pour notre jeunesse, amélioration de l'accessibilité à la voirie et aux équipements publics, création d'un bassin d'orage à la Vincée, étude hydraulique afin de trouver des solutions durables face aux inondations périodiques rue des Fossés et rue du Pays de Retz, aménagement du bâtiment Graphila à la Nivardière pour y transférer l'ensemble des services techniques, lancement d'une réflexion sur le devenir des locaux communaux du 35, rue de Nantes et des bâtiments libérés par les services techniques dans le centre-bourg, construction d'une passerelle sur l'Ognon, entre le Parc de la Filée et Viais avec jonction de nos sentiers piétonniers afin d'inscrire cet itinéraire de Grande Randonnée de Pays dans le topoguide de Nantes Métropole, etc.



Cet avenir, nous le préparons aussi depuis 2008 avec les autres communes de la Communauté de Communes de Grand Lieu, grâce aux réflexions de plus de 150 élus communaux qui écrivent ensemble un Projet de Territoire, afin de faire plus et mieux ensemble.

Yves François,
Maire de Pont Saint Martin

Magazine municipal d'information
Tirage : 2 800 exemplaires
Mairie : 02 40 26 80 23
Courrier électronique :
contact@mairie-pontsaintmartin.fr
Directeur de la publication : Yves François
Conseillère déléguée à l'information : Christine Buteau
Rédaction : commission communication-information

Création et impression :
Editions Offset 5 Nantes : 02 40 26 59 56
Dans une démarche environnementale, ce bulletin a été
imprimé sur papier recyclé et en encres végétales.





LE CONSEIL MUNICIPAL du 15 décembre EN BREF...

(Les comptes-rendus complets et les procès-verbaux sont consultables en mairie ou sur le site internet de la commune : www.mairie-pontsaintmartin.fr)

>> Les orientations budgétaires pour 2012

Les orientations budgétaires, prenant en compte le contexte national, international et l'impact des réformes gouvernementales concernant les collectivités territoriales, ont été présentées aux élus.

Elles consistent à maîtriser les charges de fonctionnement des services existants, limiter l'augmentation des impôts locaux aux besoins des investissements et limiter au plus juste le recours à l'emprunt.

Quelques estimations pour 2012 :

- + 2,8 % pour les dépenses de fonctionnement
- + 4 % en recettes de fonctionnement de la dotation de solidarité de la Communauté de Communes de Grand Lieu
- Environ + 2 % d'augmentation des trois taxes locales
- recours à l'emprunt de 2 300 000 € pour les projets en cours (médiathèque, pôle associatif, vestiaires football, création d'un centre technique municipal à la Nivardière)
- 471 400 € d'investissements annuels (voirie, éclairage et espaces publics, lutte contre les inondations, aménagement des espaces verts et environnement, acquisitions foncières, entretien des bâtiments, entretien des équipements scolaires, périscolaires, sportifs, acquisition de matériel et mobilier, culture et informatique).

>> Assainissement

Dans le cadre de l'équilibre du budget assainissement (budget annexe spécifique), et afin de couvrir les dépenses d'investissement liées à la réalisation de la future station d'épuration, la participation de raccordement à l'égout sera de 2364 €. Pour les usagers raccordés, la prime fixe sera de 71,98 €/an et le prix du m³ traité s'élèvera à 1,3113 €/m³ de 0 à 500 m³ et 1,1040 €/m³ au-delà de 500 m³. Le coût des études préliminaires et les acquisitions foncières nécessaires à la construction de la station d'épuration s'élève à 142 000 € HT, pouvant être subventionné à hauteur de 34 895 € par le conseil général dans le cadre du contrat de territoire 2009-2011.

>> Médiathèque

L'ouverture de la médiathèque est prévue début 2013 : elle proposera près de 11 000 livres et des animations régulières pour tous les publics, ainsi qu'une ouverture sur les nouvelles techniques de communication et d'information, notamment avec un accès internet libre et une découverte de livres numériques. Afin d'acquérir le matériel nécessaire (coût estimé à 30 000 €), des subventions seront sollicitées auprès du conseil général pour 6 000 € et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) pour 12 000 €. L'acquisition du mobilier pour les différents espaces (coût estimé à 130 000 €) peut également être subventionnée à hauteur de 32 500 € par le conseil général et 39 000 € par la DRAC.

De plus, un poste d'adjoint du patrimoine à temps complet sera créé afin de compléter le service.

>> Urbanisme

Les élus ont adopté par 23 voix pour et 4 contre la modification du règlement d'aménagement de zone (RAZ) de la Zac du Haugard : les modifications envisagées permettront notamment d'apporter une densité et une topologie urbaine en accord avec les préconisations du SCOT du Vignoble et une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux en matière de construction.

>> Environnement

Le plan de désherbage communal a été approuvé à l'unanimité. La commune, traversée par l'Ognon, se situe en totalité sur le bassin versant du lac de Grand Lieu et est donc particulièrement concernée par la préservation de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Ce plan de désherbage s'inscrit dans une démarche de progrès avec l'objectif du "zéro pesticide" sur les zones à risque fort, au bout de 5 ans, et doit permettre à l'ensemble des équipes (élus et agents des services techniques) d'adapter les méthodes de désherbage en fonction du niveau de risque des espaces traités (désherbage manuel, mécanique, paillage...). La mise en œuvre et la réussite de ce plan ne pourront cependant se faire qu'avec l'appui de la population martipontaine dans le cadre d'un partenariat durable où chacun s'investira dans les nouvelles méthodes d'entretien.

PREMIERS VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ



Comme le veut la tradition, dimanche 1^{er} janvier, quelques élus se sont rendus à la gendarmerie de Bouaye et au centre des Sapeurs-Pompiers de Vertou pour présenter les vœux de la municipalité et les remerciements de la population martinoise.

À l'heure de l'apéritif, Madeleine Bournigal, conseillère municipale et présidente de l'association de la Roselière, a accompagné Yves François, maire, à la Maison de Retraite, pour souhaiter une bonne année aux résidents, au personnel, aux membres des conseils d'administration et du comité d'établissement.

Yves François, rappelant que ce premier janvier était la Journée de la Paix dans le monde, a souhaité une année plus apaisée au niveau mondial et une année de fraternité et de solidarité entre tous.

C'est sur une note de poésie qu'ils ont trinqué ensemble à la nouvelle année :

Retour sur l'enquête de satisfaction des services d'accueil de la mairie

En avril dernier, nous vous soumettions un questionnaire relatif à la qualité des services accueil de la mairie. Celui-ci avait pour but d'améliorer, par vos remarques et suggestions, la qualité du service rendu. Malheureusement, le peu de retour du questionnaire ne nous permet pas, aujourd'hui, d'exploiter cette enquête et nous ne sommes donc pas en mesure de vous en livrer le résultat.

*La vie n'a pas d'âge
La vraie jeunesse ne s'use pas
On a beau l'appeler souvenir
On a beau dire qu'elle disparaît
On a beau dire et vilain dire
que tout s'en va
Tout ce qui est vrai reste là
Quand la vérité est laide
c'est une bien fâcheuse histoire
Quand la vérité est belle
rien ne ternit son miroir
Les gens très âgés remontent
en enfance
Et leur cœur bat
Là où il n'y a plus d'autrefois
Jacques Prévert*

2012 : UNE ANNÉE D'ÉLECTIONS qui se prépare aussi en coulisses

Yves François, maire : "2012 sera une année électorale importante, avec quatre dimanches d'élections : les 22 avril et 6 mai pour la présidentielle, les 10 et 17 juin pour les législatives. Comme à chaque élection, il est nécessaire de bien prévoir en amont l'organisation des permanences et des dépouillements dans les cinq bureaux de vote. D'ores et déjà, appel est lancé aux volontaires à partir de 18 ans inscrits sur les listes électorales de la commune afin qu'ils proposent en mairie leur disponibilité pour la tranche horaire de leur choix auprès de Nathalie Pancarte, mon assistante. D'avance, merci à eux".

De son côté, et afin de préparer la tenue de ces élections de manière

parfaite, la commission électorale composée de six membres volontaires et présidée par le maire, a pour mission de s'assurer, à chaque révision annuelle, que toute personne figurant sur la liste électorale de la commune possède les qualités requises par la loi pour y être ou y rester. Les membres de la commission électorale statuent sur les demandes d'inscription et de radiation, examinent la liste des jeunes de 18 ans (inscrits d'office), analysent les retours des cartes d'électeur non distribuées...

Ainsi, 182 personnes ont été radiées des listes électorales communales en 2011 (déménagements, décès...) et 418 nouveaux électeurs ont été inscrits.



Vous avez plus de 18 ans et êtes disponible pour tenir l'une des permanences ?

Contactez vite Nathalie Pancarte, assistante du maire au : 02 40 26 89 46 afin de convenir d'un créneau horaire.

Nous vous remercions par avance de votre précieuse coopération à la réussite de ces journées.



RÉUNION PUBLIQUE au Champsiôme : les élus À LA RENCONTRE DES HABITANTS

Dans le cadre d'un programme étoffé de réunions publiques, les élus avaient donné rendez-vous lundi 12 décembre aux habitants du Champsiôme, de Lavau et de la Gautellerie dans le bungalow communal de la Tête des Landes.

Les bancs et les chaises suffisaient tout juste pour accueillir la centaine de personnes.

Les sujets proposés étaient, il est vrai, d'actualité, avec l'assainissement et la sécurité, notamment. Les retours des questionnaires, adressés à chacun avec l'invitation, complétaient l'ordre du jour : point sur les situations illicites contrevenant aux règles d'urbanisme, vitesses, déchets sauvages, feux gênants de riverains, évolution de l'urbanisation au Champsiôme, chute de plombs sur les maisons du fait de chasseurs, impact des projets médiathèque et pôle associatif sur la fiscalité locale, implantation d'éoliennes, photovoltaïque, et même survol d'avions à basse altitude...

Pendant deux heures, Yannick Fétiveau, adjoint à l'Environnement en charge du dossier assainissement, et Jean-Yves Sureau, conseiller municipal, ont détaillé les diverses étapes intervenues depuis quelques années, avec un zoom sur les dernières études spécifiques au secteur du Champsiôme et les diverses solutions d'assainissement envisagées avec le village de la Bauche-Tue-Loup : assainissement individuel et groupé, ainsi qu'avec Nantes Métropole par raccordement à la Brosse, les coûts de toutes les solutions, les impacts pour le budget communal annexe Assainissement et les futurs raccordés...

Les élus ont rappelé les modifications intervenues quant aux subventions, celles-ci n'étant plus versées par nos différents partenaires dont le conseil général, lorsque le particulier dispose d'une parcelle permettant l'assainissement autonome. Plusieurs riverains ont souligné que leur assainissement autonome fonctionnait bien et qu'ils ne voyaient pas l'intérêt de payer une seconde fois pour un raccordement à un assainissement collectif.

Yannick Fétiveau : « *On s'achemine vers une double solution de bon sens : assainissement autonome (ou groupé) pour les particuliers bénéficiant de parcelles suffisantes, et solution collective pour le cœur du Champsiôme – dont l'imbrication des maisons ne permet pas de solution d'assainissement individuel – par raccordement à une station de lagunage à créer en aval du village.*



Cette solution pour 42 maisons intègre également des réhabilitations potentielles d'une dizaine de bâtiments anciens situés dans ce périmètre. Un comité de pilotage avec tous les riverains intéressés sera constitué en février prochain afin d'avancer ensemble sur le projet. D'ores et déjà, nous sommes à la disposition des riverains qui souhaitent se renseigner sur les solutions d'assainissement groupé ou sur les travaux à réaliser suite au diagnostic réalisé par la SAUR dans le cadre du SPANC, afin de faire le point des travaux à réaliser pour remettre leur installation aux normes ».

Daniel Machard fera réaliser des enregistrements de vitesses rues de Lavau et de la Gautellerie avant d'en faire un retour chiffré aux riverains et d'étudier des aménagements destinés à freiner les vitesses, en lien avec ceux-ci.

Le maire a rappelé les nombreuses contraintes qui s'imposent désormais aux communes lors des révisions des plans d'occupation des sols et des plans locaux d'urbanisme, les étapes encore à mener avant la fin de la révision en cours, les réflexions sur l'urbanisation complémentaire du secteur du Champsiôme.

Yves François a aussi fait un nouveau point sur les procédures en cours auprès du Tribunal suite aux nombreux dépôts de plaintes effectuées par la commune.

L'ensemble des présents a manifesté en fin de réunion, lors du pot apporté par les élus, sa satisfaction pour la qualité des échanges et son intérêt pour les nombreuses informations apportées en toute transparence.



LES VŒUX DU MAIRE pour 2012

La cérémonie des vœux du maire est un moment convivial privilégié pour se souhaiter le meilleur, pour faire un point sur les actions passées et évoquer l'avenir.

Les Martipontains ont, comme chaque année, répondu nombreux à l'invitation de la municipalité le vendredi 6 janvier à la salle Gatien : près de 400 personnes étaient présentes et ont beaucoup apprécié la performance des danseurs de country de l'association musique et danse en ouverture des festivités. À noter également la présence de Gérard Allard, conseiller général, Dominique Raimbourg, député, et des élus des communes voisines.



Un retour en images a ensuite permis à tous de se remémorer les principales réalisations de 2011.

"Proche de l'agglomération nantaise, la commune bénéficie toujours d'un environnement rural, mais accueille de plus en plus de nouveaux habitants venus de villes souvent plus importantes et aujourd'hui, les besoins des Martipontains, qu'ils soient de souche ou nouvellement arrivés, ne sont pas tous les mêmes. La mission de vos élus est d'écouter les besoins locaux et régionaux dans tous les domaines, d'étudier leur degré d'importance et d'urgence, d'échanger ensemble, de rechercher des solutions, de chiffrer celles-ci et d'échanger encore afin de choisir les bonnes réponses à apporter prioritairement en fonction des capacités budgétaires et des nouvelles lois... 2012 sera pour Pont Saint Martin une nouvelle année riche en réalisations, projets et réflexions (voir mot du maire en page 2). Mais 2012 sera aussi une année que l'on pressent encore difficile pour beaucoup, pour l'économie et pour l'emploi : que cette année soit donc une année où l'attention aux autres, la fraternité et la solidarité, plus que

jamais nécessaires dans le contexte actuel, soient fortement vécues par chacune et chacun. Ce sont mes vœux pour chaque Martipontain."

Yves François

Les rendez-vous festifs et culturels de 2012 :

- Semaine de l'environnement au printemps
- Rallypontain, le 1^{er} avril
- Deux déplacements seront proposés par l'AREJ et la municipalité dans les communes jumelles : à l'Ascension pour Brockenhurst, Angleterre et en septembre pour Pont Saint Martin, Italie
- Cérémonies du 8 mai et du 11 novembre
- Fête de la musique le 21 juin
- Feux de la Saint Jean le 23 juin
- Balades en barque sur l'Ognon avec l'association les Trois Ports les samedi 8 et dimanche 9 septembre
- Fête du Vieux Pressoir les 15 et 16 septembre
- Foire photo du jeudi 8 au dimanche 11 novembre
- ...

LES RÉCOMPENSES

Comme chaque année, la cérémonie des vœux du maire fut l'occasion de mettre à l'honneur les actions bénévoles ou les bons résultats sportifs des Martipontains.



COMMUNICATION

Les 9 lauréats du concours de dessin sur le thème "Dessine ta ville" : Arthur Hougron, Timothé Melin, Kévin Viaud, Martial Amiaud, Arthur Drapeau, Nina Pancarte, Emilien Boudeau, Mathieu Froissard et Annette Hourdin.

Arlette Saupin, pour son investissement au sein de la commission communication depuis 1977.

Actualité **MUNICIPALE**



LES SPORTIFS

Nathalie Thomas, présidente pendant 5 ans et les seniors A de l'USP Football qui ont accédé pour la première fois de l'histoire du club au niveau Régional ; les Dart/Magnacs, spécialistes des fléchettes traditionnelles et vainqueurs en 2011 de la coupe du comité par équipes ; les Playmobulles pour les fléchettes électroniques ont atteint la finale du championnat de France à La Rochelle ; Mickaël Borrel et Cathy Giraudeau pour leur investissement au sein de l'USP Basket ; Constance Gomez, championne de France junior de danse sur glace ; Fabien Leboeuf, sélectionné en équipe de France-Entreprises.

VIE ÉCONOMIQUE

Mickaël Choblet, boucher/charcutier/traiteur, a reçu la médaille d'or au concours national de la saucisse au grolleau rosé.

Olivier Batard, dont l'élevage de race bovine Prim'Holstein s'est distingué au concours départemental de Château-briand, avec trois vaches primées.



BÉNÉVOLAT

Jérôme Batard, membre du groupe de recherches historiques très impliqué dans la recherche d'information et l'organisation des cérémonies du 8 mai 2011 en hommage à 10 aviateurs de la RAF ; Gisèle Guérin et Guy Jeanneau qui totalisent à eux deux 38 ans de bénévolat au sein du comité des fêtes. Le photo-club a reçu un trophée spécial à l'occasion du 5^e anniversaire de la foire photo martipontaine qui attire chaque année davantage de visiteurs en novembre au complexe sportif.

VŒUX au PERSONNEL COMMUNAL



Samedi 7 janvier, après un après-midi festif organisé pour les enfants du personnel communal, Caroline Levi-Topal, directrice générale des services, a rappelé aux 85 membres des équipes municipales et aux élus présents, les actions de 2011 concernant ces équipes, notamment la municipalisation de la Farandole et de l'OMEJ, la réorganisation des services... Elle leur a également rappelé l'importance de travailler en équipe et d'être à l'écoute des autres : *"Même si nous ne faisons pas les mêmes choses, chaque métier est indispensable et complémentaire à l'avancée des projets."*

Yves François, le maire a quant à lui souligné : *"L'intégration des nouveaux agents au service jeunesse, pas évidente au départ du fait des conventions différentes des agents oeuvrant précédemment dans les structures associatives, a été rendue possible grâce à chacun. Celle-ci a été accompagnée d'une réorganisation et d'une remise à plat du régime indemnitaire pour davantage de clarté, de transparence et d'équité entre toutes les équipes et tous les agents. En 2011, la réhabilitation des locaux de la direction des services techniques permet à chacun de travailler désormais dans des bureaux fonctionnels et mieux adaptés, et à la population d'être accueillie dans de bonnes conditions. L'acquisition des bâtiments de l'ancienne imprimerie Graphila, à la Nivardière, permettra en 2012 de regrouper sur un seul site les services de la Voirie, des Espaces Verts et des Bâtiments, et pour les élus de réfléchir à une nouvelle affectation des locaux actuels du centre-bourg, comme au devenir des espaces communaux du 35, rue de Nantes..."*

TARIFS 2012

À compter du 1^{er} janvier 2012, le conseil communautaire a décidé de revaloriser de l'ordre de + 2,2 % les tarifs mis en place par la communauté de communes.

Cette revalorisation correspond à la hausse des prix à la consommation sur une année et concerne :

- les tarifs du centre aquatique Le Grand 9 et de la piscine de Montbert (à l'exception des tarifs applicables pour les moins de 16 ans qui demeurent inchangés),
- les tarifs des aires d'accueil des gens du voyage,
- le tarif de la redevance assainissement sur le parc d'activités de Tournebride.

ENVIRONNEMENT

Afin de créer une base de données fiable et permettre la gestion du parc des bacs individuels de collecte des déchets ménagers sur le territoire, une tranche conditionnelle a été prévue dans le marché signé en novembre 2010 avec la société COVED.

Cette tranche conditionnelle comprend en particulier : l'installation au domicile des usagers de puces électroniques sur chaque bac pour les identifier et mettre en place une base de données.

Les membres du conseil ont validé cette démarche pour pouvoir planifier l'organisation de la mise en place des puces.



La prochaine collecte des D3E sont prévues le **samedi 4 février** de 8h à 13h au siège de la communauté de communes, sur le parc d'activités de Tournebride à La Chevrolière.

Communauté de Communes de Grand Lieu - Parc d'Activités de Tournebride - BP.3- 44 118 La Chevrolière
Tél : 02 51 70 91 11 / Fax : 02 51 70 91 10 - grandlieu@cc-grandlieu.fr - www.cc-grandlieu.fr

Santé PUBLIQUE

L'association des Donneurs de Sang de Pont Saint Martin tient à s'excuser auprès des nombreux joueurs qui n'ont pas pu participer au loto annuel de décembre, faute de place.

DON DE MOELLE OSSEUSE : sensibilisation des donneurs de sang

Chaque année, 2 000 personnes atteintes de maladies graves du sang, comme les leucémies, les lymphomes, mais aussi d'autres formes de pathologies sanguines moins bien connues, ont besoin d'être soignées par une greffe de moelle osseuse. Chaque donneur de moelle osseuse peut ainsi offrir à un malade une chance supplémentaire de guérison. Plus les donneurs sont nombreux et plus la probabilité de sauver un malade augmente. 190 000 donneurs

sont inscrits sur le registre français et les objectifs sont d'en inscrire 18 000 supplémentaires par an.

L'EFS Pays de la Loire et les associations (dont de nombreuses ADSB) participent activement au recrutement de nouveaux donneurs de moelle osseuse pour augmenter le nombre de donneurs. **Pour 2012, les objectifs sont de recruter 1500 nouveaux donneurs de moelle osseuse dans la région.**



Pour la deuxième année consécutive, le Centre de Soins Infirmiers de Bouaye/Les Sorinières organise une formation aux « gestes premiers secours » (PSC1) avec le concours de la Protection Civile. Déjà 20 personnes de communes très différentes telles que Nantes, Pont Saint Martin, Bouaye, Les Sorinières, Brains,

La Chevrolière ont reçu cette formation. Celle-ci peut être dispensée grâce au concours de la M.S.A. et du Centre de Soins Infirmiers de BOUAYE – LES SORINIERES qui participent pour moitié au frais d'inscription.

Le coût est comme l'année passée de 30 € pour le participant (coût réel : 65 €).

Au printemps 2012, cette formation aura lieu les 17 mars de 14h à 18h et le 18 mars 8h30 à 17h30 à Saint Aignan dans les locaux de la Protection Civile.

Pour vous inscrire : contacter le C.S.I. au : **02 40 32 61 62** ou par mail : **csi.bouaye.lessorinières@orange.fr**

HABITER MIEUX c'est quoi ?



Pour un propriétaire, Habiter mieux est un programme de l'État qui permet de réaliser des travaux de rénovation thermique pour bien chauffer son logement tout en réduisant sa facture d'énergie.

Habiter mieux, c'est une aide financière nouvelle suivant le niveau de revenus annuels du ménage. Elle est versée en complément des aides aux travaux de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH).

Habiter mieux, c'est aussi un accompagnement personnalisé.

Une personne se déplace chez vous pour :

- réaliser le diagnostic thermique du logement
- élaborer avec vous votre projet de travaux
- monter votre dossier de financement de A à Z et suivre avec vous le bon déroulement des travaux.

Pour plus d'information **sur le programme Habiter mieux** : consulter le site www.habitermieux.fr ou téléphoner

aux télé-conseillers de l'Anah au : **0 820 15 15 15** (n° indigo, 0,15 €/min).

Pour un locataire, habiter mieux, c'est vivre dans un logement décent.

Le bailleur a obligation de louer, au titre de l'habitation principale, un logement décent (voir décret n° 2002-120 du 30/01/2002). Lorsque le logement ne présente pas les caractéristiques requises, le locataire peut demander la réalisation des travaux nécessaires à une mise en conformité. En cas de désaccord du propriétaire, le locataire peut saisir la Commission Départementale de Conciliation*. Cette commission a pour mission d'émettre un avis, dans un délai de deux mois à compter de sa saisine. Le locataire peut préférer saisir directement le juge qui fixera la nature des travaux à effectuer et le délai de leur exécution. Il dispose de pouvoirs importants puisqu'il peut réduire le montant du loyer ou suspendre, avec ou sans consignation, son paiement ainsi que la durée du bail, jusqu'à l'exécution des travaux.

Dans les deux cas, vous pouvez obtenir des conseils auprès de l'ADIL, 6 rue

de l'Arche Sèche à Nantes
Tél : 02 40 89 30 15

Permanence de l'ADIL sur Pont Saint Martin, le 2^e mercredi de chaque mois de 11h à 12h au centre médico-social, espace New Forest 35 rue de Nantes.

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Mairie de Pont Saint Martin peut :

- aider et informer les personnes dont le logement est mal chauffé ou mal isolé, surtout dans la période hivernale
- les informer sur le Tarif de Première Nécessité pour l'EDF pour les bénéficiaires de la CMU. Renseignements au **0 800 333 123**
- les inviter à prendre contact dès les difficultés de paiement, car des délais et des échéanciers peuvent être négociés par son intermédiaire et éviter les frais de relance, de coupure et de remise en service souvent coûteux.

**(Commission Départementale de Conciliation-Direction de la cohésion sociale - 6 rue René Viviani - CS 86227 - 44262 Nantes Cedex 2)*

Voulez-vous devenir famille d'accueil thérapeutique pour les adultes ?

Le Service d'Accueil Familial Thérapeutique Adultes (SAFTA) recrute des familles d'accueil à temps plein pour accueillir à leur domicile des personnes adultes. Les patients, dont l'état mental est stabilisé, ne relèvent plus d'une hospitalisation en psychiatrie mais ne possèdent pas une autonomie suffisante pour vivre seuls.

Ils sont pris en charge en famille d'accueil, au nombre de 86, pour l'ensemble du département.

Les familles collaborent et bénéficient d'un soutien rapproché des équipes médico-psychologique du service. Elles sont employées, sous contrat de droit public, par le syndicat inter-hospitalier, avec salaire, indemnisation pour frais, formation continue, congés.

Contact : S.I.S.M.L.A.

Service d'Accueil Familial Thérapeutique - Immeuble Horizon
12, rue Gaëtan Rondeau - 44 200 Nantes

Tél. **02 40 48 65 28** - Courriel : aft-adultes@sismla.fr

PROGRAMME PRÉADOS

Les mercredis du préado

- Mercredi 1^{er} février : jeux en tout genre
- Mercredi 8 février : atelier bracelet brésilien
- Mercredi 29 février : jeux en tout genre (14 -17 ans, vous êtes intéressé(e)s par les activités du mercredi, contactez les animateurs jeunesse)

Vacances d'hiver préados

- Lundi 13 février : accueil matin + repas (3 pts) / après-midi, des jeux en tout genre (2 pts)
- Mardi 14 février : accueil matin + prévoir son pique-nique (2 pts) / après-midi : atelier linogravure au



musée de l'imprimerie (4 pts).

Attention places limitées.

- Mercredi 15 février : accueil matin + cook'n'lunch (3 pts) / après-midi, des jeux en tout genre (2 pts)
- Jeudi 16 février : accueil matin + repas (3 pts) / après-midi, des jeux en tout genre (2 pts)
- Vendredi 17 février : accueil matin + repas (3 pts) / après-midi : le préado fait son cinéma (2 pts)
- Lundi 20 février : accueil matin + repas (3 pts) / après-midi, des jeux en tout genre (2 pts)
- Mardi 21 février : accueil matin + repas (3 pts) / après-midi, Mardi Gras (crêpe déguisée !) (2 pts)
- Mercredi 22 février : accueil matin + repas (3 pts) / après-midi, rencontre avec un tanneur (départ 13h45 - 3 pts) **Attention places limitées.**
- Jeudi 23 et vendredi 24 février : accueil matin + repas (3 pts) / après-midi, stage danse hip-hop (4 pts)

SPECTACLE de NOËL de la Farandole



Le 16 décembre dernier, petits et grands se sont retrouvés pour la fête de Noël de La Farandole. Enfants et parents étaient conviés à venir découvrir le théâtre d'images réalisé par toute l'équipe de La Farandole. À la fin du spectacle fort apprécié par tous, le Père Noël a fait son apparition en offrant des petits chocolats aux enfants. Nous remercions toutes les familles qui avaient confectionné des mets sucrés et salés pour cette occasion.

Les samedis ados

- Samedi 11 février : La mer en hiver. Prévoir son pique-nique. Départ PSM 12h30, retour 17h30. Tarif : 2€

Vacances d'hiver ados

Les animations et sorties seront organisées avec les jeunes !

Renseignements, inscriptions :

02 40 26 80 64

maisondelenfance@mairie-pontsaint-martin.fr

ÉCOLE LES HALBRANS

SORTIE du 2 décembre à Nantes



Vendredi 2 décembre, la classe des CE2 de Lydie Guitteny et Séverine Revault est allée à Nantes. 1^{re} étape du matin : la Chapelle de l'Oratoire et la visite de l'exposition « inquiétantes étrangetés ».



Puis, petite marche à travers les marchés de Noël et les belles vitrines jusqu'aux Nefs. Pique-nique merveilleux sous un soleil magnifique au nez de l'éléphant. Puis visite de la Galerie des Machines, sur le thème des mondes sous-marins, avant que les Machines ne disparaissent au profit d'une nouvelle série sur le végétal. La classe participe au projet départemental d'Arts visuels « pratiquer le dessin » et cette sortie a été le point de départ de futures œuvres d'arts !



TÉLÉTHON 2011 : 5144,60 euros !

Entre moto et chansons sous la pluie...



Telle est la somme que nous avons récoltée cette année par la vente de galettes, gâteaux, peluches, et tickets-dons et les animations préparées par certaines associations et nous vous en remercions.

Cette somme est légèrement inférieure à celle de l'année dernière mais nous sommes satisfaits étant donné la conjoncture actuelle. La pluie et le mauvais temps ont accompagné le téléthon, ce qui a sans doute incité les Martipontains à acheter des galettes car le stock a été rapidement écoulé dès le début de l'après-midi de samedi. Malheureusement, peu de personnes se sont présentées pour le baptême en Harley et pourtant 19 motards étaient présents, certains venant d'autres départements. Nous remercions le club des Raging-Dogs de leur disponibilité et de leur gentillesse. Pour ceux qui ont goûté à la balade, défiant la pluie, ce fut une découverte et un immense plaisir. Nous reconduirons l'opération sans doute l'année prochaine et espérons que les Martipontains seront au rendez-vous cette fois ! Les animations se sont terminées par un concert samedi 10 décembre, réunissant les deux chorales de Pont Saint Martin, le Joyeux Saint Martin et Les Martin Chanteurs, ainsi que la chorale des Souls Marins de Rezé. Mélange de genres détonnant mais qui a ravi le public venu les écouter. Nous remercions tous ceux qui ont fait preuve de générosité et tous ceux qui se sont investis.

La somme de 1 175 € a été récoltée les vendredi et samedi 2 et 3 décembre 2011 au Super U de Pont Saint Martin : merci à tous de votre participation et merci au

personnel du Super U pour son aide efficace, ainsi qu'à M. et M^{me} Payet.

Un merci tout particulier aux associations des Joyeux Saint Martin, l'USP Gym Santé Loisirs et l'AREJ pour leur dynamisme et leur total investissement dans la réalisation d'une activité forte. Bonne année 2012 à tous, restez généreux et solidaires !

Pour le comité de pilotage, Lydie Le Ménahèze

Le comité de pilotage remercie les associations, les bénévoles, les sponsors qui ont permis la réalisation de ce Téléthon 2011 :

Les boulangeries *La Banette*, *Le Moulin Tartine*, *Le Moulin Vrignaud*, *Ô temps des tartines*, Steven Bonamy et Yolène Chevalier, à Saint Sébastien ; les minoteries Giraudineau et Doucet, M. Goldenberg, à Pornic ; les viculteurs, le Domaine du Moulin, le Domaine du Malabrit, le Domaine du Port, le Domaine des Plantes ; la société EARL des Etangs ; le Crédit Mutuel ; la société Elidis, Leclerc Océane, Super U, le garage Peugeot ; les associations, AREJ, le Comité des fêtes, Musique et Danse, les jeunes de la maison des jeunes, les Raging Dogs, Les chorales, Le Joyeux Saint Martin, Les Martin Chanteurs et Les Souls Marins, l'équipe du Bois de Sendal, l'association du Champsiôme ; La Roselière ; le personnel communal.

Association Rencontres Échanges Jumelages

Vous désirez passer une excellente soirée en famille ou bien entre amis ? Venez nombreux à cette soirée conviviale et musicale.

Samedi 3 mars à 20h. Salle des fêtes

Inscriptions auprès de :

Rachel Pineau - 15 rue de la Mairie - **02 40 26 86 11**

Michel Drouin - 1 rue de la Noë Thébault - **02 40 26 81 48**

Yves Perrochaud - 15 rue de la Bourie - **02 40 26 84 57**



DE NOMBREUSES EXPOSITIONS pour le Photo Club

C'est la période des jurys en ce début d'année pour le Photo Club avec deux sélections départementales importantes qui donneront lieu à deux expositions de Loire Atlantique Photo dont nous sommes membres.

À noter dans vos agendas :

Au prieuré de l'abbatiale de Saint Philbert de Grand Lieu

- "Noirs d'Afrique" du 20 février au 25 mars
- " Décllic 26" : exposition annuelle itinérante qui débutera son tour du département à Sautron les 14-15 avril et 21-22 avril

Espérons, comme tous les ans, que quelques adhérents du club auront des images sélectionnées. Loïc Poidevin, membre du club présentera aussi dans le cadre de "Noirs d'Afrique" une exposition personnelle.

Enfin, une sélection d'images des membres du Photo Club garnira les cimaises du Vieux Pressoir sur le thème du "Marais Poitevin" les 3-4 mars et 10-11 mars prochains.

Un programme de début 2012 bien chargé donc, pour toujours vous faire découvrir des images de qualité, en espérant vous voir nombreux dans nos différentes expositions.

Association Musique et Danse : PETIT SPECTACLE DE NOËL

Les cours d'éveil musical ont repris cette année, avec un nouveau professeur, Christine Pesci, qui initie de façon ludique les enfants de 4 à 6 ans aux plaisirs de la musique.

Mardi 13 décembre, salle Saint Martin, ils ont présenté un mini-spectacle de chants et percussions, suivi d'une petite audition autour d'airs de Noël interprétés par d'autres musiciens de l'association (guitare, flûte traversière, piano, clarinette, trompette...), qui ont pu ainsi faire découvrir leur instrument aux plus petits et aux plus grands.



LOTO de l'Amicale Laique Martipontaine

Dimanche 5 février, salle des fêtes, 14h

Parties gratuites pour les enfants. 1^{ers} lots : ordinateur portable, vélo adulte, lecteur DVD portable et de nombreux autres lots...

1 carte : 3,50 €

3 cartes : 9 €

6 cartes : 16 €

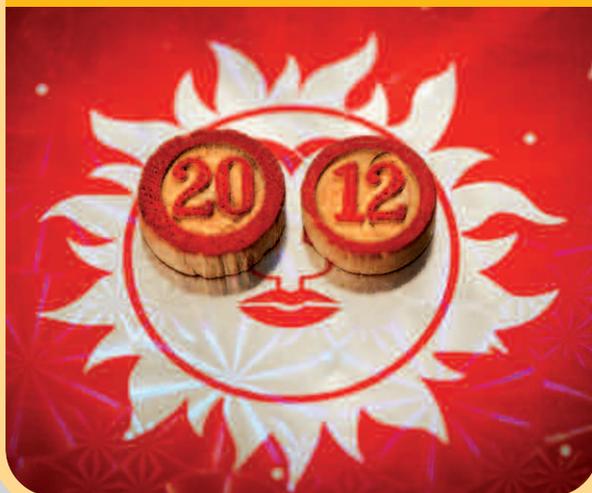
Venez nombreux !

Boissons et sandwichs

Renseignements :

<http://almartipontaine.blogspot.com>

02 40 32 79 07



Des nouvelles du JOYEUX SAINT MARTIN



En décembre dernier, nous avons eu 54 équipes à notre concours de belote. Le concert pour le Téléthon a été un succès. En janvier, nous avons tenu notre assemblée générale et cette année, nous avons intégré une nouvelle section, qui existait déjà depuis longtemps sur la commune « De fil en aiguilles ». Les dates de réunion de cette section demeurent inchangées. Dans le prochain bulletin, nous vous donnerons la liste du conseil d'administration et du bureau de notre association.

• **Bonne Garde**, en février-mars, à l'heure où nous écrivons cet article les inscriptions sont closes.

• **Du 5 au 7 mars : Paris**

Grands monuments, Butte Montmartre, Champs Elysées, petite croisière sur la Seine et Cabaret Spectacle. Inscriptions closes.

• **22 mars** nous prévoyons la noce maraîchine au « Poucton » au Fenouiller. Nous prenons les inscriptions maintenant.

Nos programmes de l'année 2012 vous ont été remis lors de l'assemblée générale. Nous en tenons à votre disposition à nos permanences, aussi bien pour les personnes non adhérentes qui seraient toutefois intéressées par nos activités que, pour les adhérents qui ne les auraient pas reçus.

USP BASKET

Matches Seniors à domicile :

■ **Samedi 4 février**

Seniors 1 Masculins/Basse Goulaine, 20h30

■ **Dimanche 5 février**

Seniors 1 Filles/St Berthevin (53), 15h30

Seniors 2 Masculins/ASTA Nantes, 17h30

■ **Dimanche 19 février**

Seniors 1 Filles/Concarneau, 15h30

Stages Arbitrage

Table de Marque

Le vendredi 24 février un stage est organisé de 9h30 à 18h. Il sera encadré par les officiels du club et un arbitre qui officie en Pro-B.

Arrêt des entraînements jeunes pendant les vacances scolaires de février du 13 au 26 février :

• École Basket, Mini Poussins 1 et 2, Mini Poussines 1 et 2.

• Pour les autres équipes voir avec vos entraîneurs.

Renseignements :

Dominique Godard

44 rue du Pays de Retz

44860 Pont Saint Martin

Tél. : 02 40 32 73 43 à partir de 19h
godarddominique@wanadoo.fr



Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à consulter le site <http://usptt.free.fr>
Venez nombreux !

USP TENNIS DE TABLE

La 2^e phase est partie depuis le 22 janvier et après les montées des équipes 2 et 4 à mi-saison, nous espérons également la montée de l'équipe 3 au niveau régional ainsi que la remontée de l'équipe 1 en pré-nationale en deuxième phase

Une seule journée de championnat aura lieu en février le samedi 11 pour les jeunes et le dimanche 12 pour les seniors.

Mais l'événement du mois pour le club est l'organisation du **vendredi 17 au dimanche 19 février** de son **tournoi de doubles** annuel qui connaît toujours un bon succès. Cette année, nous appliquons une nouvelle formule :

• Le vendredi soir à partir de 20h : niveau régional (paire < 3 500 points)

• Le samedi après-midi à partir de 14h : destiné aux

jeunes et aux loisirs (paire < 1 500 points)

• Le dimanche à partir de 10h : niveau départemental (paire < 2 500 points)

N'hésitez pas à venir découvrir **salle Gatien** ce tournoi qui se déroule dans une bonne ambiance et exceptionnellement, **le dimanche 19/02 à 16 heures, une exhibition de haut niveau** (entrée gratuite) vous est proposée avec :

• Julien Pietropaoli : n° 101 français, évoluant au TTC Nantes en Nationale 1

• Jérôme Bahaud : n° 51 français, joueur du Jura formé en Loire-Atlantique

La démonstration de ces 2 joueurs est une occasion unique pour vous de découvrir ce sport très spectaculaire et pour les jeunes du club d'apprécier la pratique du haut niveau.



Des nouvelles de l'USP YOGA

L'association a redémarré l'année 2011-2012 avec une nouvelle professeur, diplômée et expérimentée ; elle est très attentive à chaque élève et propose des postures adaptées à chacun. Anne-Gaël Baudry a été formée à l'Ecole Française de Yoga de l'Ouest (différents courants de yoga) ; elle a suivi 10 ans d'enseignement avec Serge Gastineau (méthode Iyengar et recherche sur la biomécanique).

Actuellement, elle expérimente différents moyens d'expression et de créativité (dessin, mandalas, voix...) ; elle suit les cours d'André Martin (travail sur la voix et le chant sacré d'Inde du Sud, adhyatma yoga).

Anne-Gaël Baudry enseigne le yoga depuis 14 ans. Elle donne aussi



des cours au sein d'une association aux Sorinières, et elle anime la section yoga de l'association sportive du CHU de Nantes.

À Pont Saint Martin, les cours ont toujours lieu salle polyvalente de l'école Les Halbrans, le jeudi de 18h30 à 20h, et le vendredi de 18h à 19h30.

L'association USP YOGA organise un stage samedi 18 février de 10h à 12h30, dans la salle polyvalente de l'école des « Halbrans ». Le déroulement du stage : travail postural, suivi de la création d'un mandala, et d'une visualisation. Venez nombreux !



USP FOOTBALL

Venez nombreux soutenir nos équipes au stade municipal chaque week-end !

Calendrier :

Seniors A – Champ. PH :

05/02 à 15h, PSM/St Nazaire O.S.

Seniors B – Champ. 3^e div. :

26/02 à 15h, PSM / Vieill./La Planche C

Seniors C – Champ. 4^e div. :

26/02 à 13h, PSM / FC Arche C

Loisirs Lundi :

20/02 à 20h, PSM – Brains-Boiseau

Loisirs Vendredi :

03/02 à 21h, PSM-Espoir Sud Loire

Pour les compétitions de jeunes, consulter le site du club :

<http://www.uspfoot.free.fr/Index.php>



Libre

EXPRESSION



Pourquoi LIMITER l'expression de l'opposition ?

L'expression des élus minoritaires est prévue par la loi. Elle dispose que toute commune de 3 500 habitants et plus, doit obligatoirement réserver un espace dans son bulletin d'information pour permettre aux élus n'appartenant pas à la majorité de donner leur point de vue.

Nous avons utilisé ce droit sans jamais en abuser, dans le respect des personnes.

Au conseil municipal du 15 décembre, l'équipe majoritaire a décidé de nous restreindre ce droit en votant (moins une abstention) une délibéra-

tion limitant à 270 le nombre de mots dont nous disposons désormais pour notre expression dans le bulletin municipal « Vue du Pont ». Si certains de nos articles ne dépassent pas cette limite, d'autres nécessitent une explication plus longue pour une bonne compréhension par l'ensemble des citoyens.

Il est nécessaire, pour une information objective des Martipontains et pour favoriser le débat démocratique, que tous les groupes d'élus au conseil puissent s'exprimer librement dans la presse municipale.

Rien ne justifie une telle décision, si ce n'est la volonté de diminuer la place laissée aux élus de l'opposition dans les publications émises par la commune. Cette décision est d'autant plus surprenante qu'elle est prise à un peu plus de deux ans de la fin du mandat alors qu'il n'y a eu aucun problème à ce sujet durant les (presque) 4 ans de mandat déjà effectués.

Nous protestons vivement contre cette mesure injustifiée.

Le groupe d'élus PSMA



HÔTEL DE VILLE

Rue de la Mairie - 44860 PONT SAINT MARTIN
Tél. : 02 40 26 80 23 - Fax : 02 40 32 77 51
E-mail : contact@mairie-pontsaintmartin.fr

Horaires :

- Le lundi, mercredi, jeudi : de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h
- Mardi : de 8h45 à 12h15
(Fermé au public le mardi après-midi)
- Vendredi : de 8h45 à 16h15
- Samedi : de 9h à 12h (état civil uniquement)

■ Permanence à la mairie au service urbanisme :

» CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Loire-Atlantique)

M^{me} FAVRY mercredi 15 février de 16h à 17h30
Sur rendez-vous auprès du service urbanisme de la mairie

■ Permanences au Centre médico-social « Espace New Forest » 35 rue de Nantes :

» P.M.I. (Protection Maternelle Infantile)
Permanence les mardis 14 et 28 février le matin et les jeudis 9 et 23 février l'après-midi sur rendez-vous au 02 40 78 70 25

» Centre de soins infirmiers : du lundi au vendredi de 13h15 à 13h45 au 02 40 26 83 88

» Consultation enfants PMI (avec un médecin) :
Les jeudis 9 et 23 février, sur rendez-vous

» Assistantes Sociales : sur RDV, au 02 40 78 70 25

■ Autres permanences :

» CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gériatrique) uniquement le matin

Parc d'Activités de Tournebride – La Chevrolière
Siège social : 02 40 36 06 42
Sur rendez-vous au 06 25 07 00 62

» Conciliateur de Justice

Les vendredis 3 et 17 février de 9h à 12h sur rendez-vous au 02 51 70 55 55 – M. GUNEAU
Mairie de Bouaye – Salle des permanences

La mairie étant fermée le mardi après-midi, vous pouvez néanmoins contacter en cas d'urgence et durant toute la semaine, les services suivants :

SERVICES	LIGNE DIRECTE	HORAIRES
Services techniques	02 40 26 89 40	toute la journée
Secrétariat direction générale	02 40 26 89 46	
Communication et vie associative	02 40 26 87 33	
Etat civil	02 40 26 87 32	
Gestion des salles	02 40 26 89 43	
Enfance jeunesse	02 40 26 80 64	matin uniquement
Urbanisme	02 40 26 87 34	
Aide sociale	02 40 26 87 27	

ÉTAT CIVIL DÉCEMBRE 2011

■ Naissance :

Kiéran Soulard, 29 rue des Garotteries

■ Décès :

Paul Clouet, 31 rue des Treilles

PERMANENCE SÉCURITÉ ÉLUS

En cas d'urgence ou d'accident, appeler l'élu de permanence au 06 84 62 30 98.

NB : pour tout problème de voisinage ou nuisance sonore, contacter la gendarmerie : dans la journée au 02 40 65 41 17, après 20h et le week end, faire le 17.

Agenda

FÉVRIER

» **Jeudi 2**

CONSEIL MUNICIPAL

Salle La Charmille, 20h30

» **Samedi 4**

• **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE LA TROUPE À L'OGNON**

Salle Saint Martin, 20h

• **MATINÉE "FORUM OUVERT"
AUTOUR DES QUESTIONS
DES MODES DE GARDE ET
D'ACCUEIL DES 0-18 ANS**

Maison de l'Enfance

» **Dimanche 5**

LOTO

Organisé par l'Amicale Laïque
Salle des fêtes, 14h

» **Samedi 11**

**TOURNOI DE FLÉCHETTES
ÉLECTRONIQUES**

Organisé par les Playmobulles
Salle des fêtes, 9h

» **Vendredi 17**

CONCOURS DE BELOTE

Organisé par le Joyeux Saint Martin
Salle des fêtes, 14h

» **Vendredi 17 au dimanche 19**
TOURNOI ANNUEL DE DOUBLES

Organisé par l'USP Tennis de table
Salle Gatien

» **Samedi 18 et dimanche 19**
TOURNOI DE BASKET

CADETS ET SENIORS 2
Salles Gardin et Coubertin

» **Samedi 25**

• **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DES DONNEURS DE SANG
BÉNÉVOLE**

Salle Saint Martin, 18h

• **CONCOURS DE BELOTE**

Organisé par les Dart'Magnac
Salle des fêtes, 14h

SERVICE de GARDE du SAMEDI SOIR au LUNDI MATIN

FÉVRIER 2012 - Allo santé

■ **Médecins** : Les cabinets médicaux sont fermés la nuit de 20h à 8h, le samedi de 13h à 20h, les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. **Contactez le 15** qui vous dirigera soit **vers le CAPS** à Bouaye, soit aux Urgences de Nantes.

■ **Pharmaciens** : Les pharmaciens sont de permanence du samedi soir 20h au lundi matin 8h. **Les gardes sont affichées sur les portes des pharmacies.**

■ **Ambulances** : En cas d'urgence, appelez le **15**

■ **Centre de soins Infirmiers** :

Pont Saint Martin - **02 40 26 83 88**

DATE	INFIRMIÈRES LIBÉRALES
05/02	FAOUAID Christine : 02 40 26 81 08
12/02	FOUCHER Chantal : 02 40 31 00 12
19/02	FAOUAID Christine : 02 40 26 81 08
26/02	FOUCHER Chantal : 02 40 31 00 12

*Les gardes sont susceptibles
d'être modifiées au dernier moment*